



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Groupement de la Défense

Femmes dans l'armée : directement dans l'armée de milice après l'engagement à l'étranger

Stans-Oberdorf, 15.02.2021 - Les Suissesses peuvent effectuer un engagement de promotion de la paix à l'étranger sans avoir accompli l'école de recrues. Cependant, une fois leur engagement effectué, elles ne peuvent actuellement pas être incorporées directement dans l'armée de milice. L'armée veut davantage recourir aux connaissances et aux compétences de ces femmes et a donc lancé un projet pilote durant lequel onze des 28 femmes des contingents actuels de la SWISSCOY et de l'EUFOR se sont annoncées pour être incorporées directement au sein de l'armée de milice. Ce projet est l'une des mesures par lesquelles l'armée entend augmenter la proportion de femmes dans ses rangs.

Les contingents de maintien de la paix de l'Armée suisse (SWISSCOY/EUFOR) comptent régulièrement dans leurs rangs une proportion de femmes d'environ 15% provenant de toutes les régions linguistiques de la Suisse. La majorité d'entre elles n'ont pas encore accompli l'école de recrues et ne sont donc ni astreintes au service militaire, ni incorporées au sein de l'armée.

Neuf mois de service militaire

Les femmes sont recrutées pour les engagements de six mois des contingents et suivent une instruction militaire de base et spécialisée de trois mois avant leur départ. Après l'instruction axée sur l'engagement (IAE) au Centre de compétences SWISSINT à Stans-Oberdorf et l'engagement de promotion de la paix qui suit, elles possèdent les compétences militaires de base, une formation spécialisée et sont habituées à opérer dans un environnement militaire. Cependant, comme elles ne sont pas incorporées au sein de

l'armée de milice, leur potentiel est perdu pour l'armée après environ neuf mois de service militaire.

En outre, de nombreuses femmes se montrent intéressées par la poursuite de leur engagement au sein de l'armée mais, pour diverses raisons, elles ne veulent ou ne peuvent pas accomplir par la suite l'école de recrues. L'armée étudie donc diverses possibilités afin de conserver sur le long terme le savoir et les compétences de ces femmes et de les incorporer au sein de l'armée de milice.

Plus d'un tiers des femmes se sont annoncées

Dans le cadre d'une phase d'essai se déroulant durant deux rotations de contingents de la SWISSCOY et de l'EUFOR, les premières femmes militaires des contingents d'hiver 2020/21 et d'été 2021 seront incorporées au sein de l'armée de milice. La formule sera analysée et adaptée si nécessaire après cette phase d'essai.

Onze femmes des actuels contingents de la SWISSCOY et de l'EUFOR ont d'ores et déjà communiqué leur souhait de rester dans l'armée de milice. Cela représente plus d'un tiers des 28 femmes militaires engagées dans la promotion de la paix. Des dispositions sont actuellement prises avec les différentes formations et écoles de cadres afin de déterminer les formations d'incorporation appropriées pour ces candidates.

Formations équivalentes à l'école de recrues

Une analyse a montré que les différentes phases d'instruction de l'IAE sont comparables à celles de l'école de recrues en termes de contenu, d'objectif et d'intensité, et que les deux cours d'instruction de base sont donc équivalents. La reconnaissance de cette équivalence en matière d'instruction vise à permettre aux membres féminins du contingent d'être incorporés directement et sur une base volontaire, au sein de l'armée de milice, ainsi que de bénéficier de possibilités de perfectionnement en fonction de leurs aptitudes.

Adresse pour l'envoi de questions

Mirco Baumann
Chef Communication SWISSINT
+41 58 467 58 16
mirco.baumann@vtg.admin.ch

Liens

[Promotion de la paix de l'Armée suisse](#)

Auteur

Groupement de la Défense

<http://www.vtg.admin.ch>

Secrétariat général du DDPS

<https://www.vbs.admin.ch/>

<https://www.admin.ch/content/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-82324.html>